



Mars 2025

La semaine de l'apprentissage
en Bretagne

Dossier de presse

Breizh' Alternance, la Semaine de l'Apprentissage en Bretagne du 24 au 28 mars 2025

Co-organisée par



La semaine de l'Apprentissage en Bretagne

L'Etat, France Travail, les onze Opérateurs de Compétences (OPCO), l'association régionale des missions locales, Cap Emploi et leurs partenaires lancent conjointement la troisième édition de **Breizh' Alternance**, la Semaine de l'apprentissage en Bretagne, qui se tiendra du **24 au 28 mars 2025**.

Durant une semaine, des évènements à destination des jeunes auront lieu dans les 4 départements, afin de promouvoir l'apprentissage, d'informer sur ce dispositif (accès, diplômes, insertion sur le marché du travail) et de faire rencontrer futurs et potentiels apprentis, centres de formation et recruteurs.

Ces événements pourront prendre la forme de rencontres, de job dating, de témoignages, de présentation des filières et des métiers accessibles par l'apprentissage, de réunions d'information, de portes ouvertes d'entreprise, visites de CFA et webinaires.

Tous les évènements sont labellisés Breizh' Alternance, semaine de l'apprentissage. Ils sont détaillés pages 3 et 4 et accessibles sur les :

- ✓ page de la semaine de l'apprentissage : breizhalternance.fr
- ✓ page de France Travail : [Mes événements Emploi \(francetravail.fr\)](https://francetravail.fr)
- ✓ page du GREF Bretagne (Groupement de la Relation Emploi-Formation) : [Agenda : Breizh'Alternance 2025](#)



Cette semaine sera clôturée par une demi-journée entre professionnels de l'apprentissage bretons. Ce sera une occasion privilégiée de se retrouver pour échanger sur l'environnement de la formation professionnelle et des CFA. Joël RUIZ, expert en politique d'emploi et de formation, interviendra sur le thème « **Passer de la débrouillardise à la stratégie** », suivi d'un temps d'échanges.

Retour sur la première édition en 2024

En 2024, la mobilisation des partenaires autour de Breizh' Alternance s'est poursuivie avec une dynamique renforcée.

Pour lancer officiellement la Semaine de l'Apprentissage 2024, un événement inaugural a réuni les acteurs de l'emploi et de l'apprentissage. À cette occasion, **15 apprentis ont pris la parole** pour partager leur parcours, présenter leur entreprise et expliquer les raisons de leur choix de l'apprentissage.

À travers leurs témoignages, ces jeunes ont mis en avant **les nombreux atouts de l'apprentissage**, tant pour leur insertion professionnelle que pour l'acquisition de compétences concrètes. Cette initiative a permis de montrer **la diversité des parcours possibles et l'impact positif de l'apprentissage** sur leur avenir.

Tout au long de la semaine, plus de **30 événements** ont été organisés en Bretagne : forums, ateliers, webinaires, et portes ouvertes en entreprise, offrant ainsi de multiples opportunités de découverte des métiers et des formations en apprentissage.

L'édition 2024 s'est clôturée par **une demi-journée d'échanges**, réunissant les acteurs de l'apprentissage dans un cadre convivial. Ce temps fort a permis de dresser un **bilan positif des actions menées** et d'ouvrir des perspectives pour l'avenir. La présence de la **Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle (DGEFP)** a souligné l'engagement collectif pour renforcer l'apprentissage en Bretagne, dans la continuité des réformes initiées en 2018. Cette matinée s'est conclue par **l'intervention de Marlène Le Gay, psychologue**, qui a intéressé l'auditoire avec son analyse sur **la génération Z**, apportant un éclairage précieux sur les attentes et les motivations des jeunes d'aujourd'hui face au monde du travail.

Les événements Breizh' Alternance 2025

Dans les Côtes d'Armor

Dates	Horaires	Type	Événement	Lieu
18 mars	14h15-15h	Webinaire	Recruter un alternant saisonnier, c'est possible !	
25 mars	8h30 - 13h	Forum	Forum Objectif Alternance Renseignements sur les formations possibles et les emplois à pourvoir sur Loudéac. Rencontres des entreprises qui recherchent des alternants.	France Travail Loudéac
26 mars	14h-17h	Forum	Objectif Alternance : pourquoi pas vous ? Forum Alternance, découverte des métiers et offre d'alternance, témoignages d'entreprise. Découverte ludique de la voie d'accès aux métiers par l'alternance	Cité des Métiers Ploufragan

Dans le Finistère

	Horaires	Type	Événement	Lieu
11 mars	13h-17h	Forum	Carrefour des Métiers du COB Rencontrer des employeurs qui recrutent sur ce territoire.	Carhaix-Plouguer
	14h-17h	Forum	Rentrée des talents 2025 Forum Alternance, découverte des métiers et offre d'alternance, témoignages d'entreprise. Découverte ludique de la voie d'accès aux métiers par l'alternance	Mairie de Brest
18 mars	14h15-15h	Webinaire	Recruter un alternant saisonnier, c'est possible !	
21 mars	10h-12h	Atelier	C'est quoi l'alternance ?	Mission locale Morlaix
24 mars	9h-12h	Présentation	Découvrir les métiers du transport routier marchandise et du déménagement Journée immersive au cœur du transport	AFTRAL ERGUE 17 rue de Treodet à ERGUE
	14h-15h30		Visite d'un commerce	Landivisiau
	11h-12h30 14h-16h	Présentation	Alternance & Commerce : L'avenir en action Une découverte du commerce et de ses métiers.	Brest
25 mars	9h-12h	Visite centre de formation Présentation	Découverte des métiers du monde maritime Matinée immersive dédiée aux métiers du monde maritime. Cet événement offrira aux participants l'opportunité d'explorer les différentes carrières du secteur et de mieux comprendre les parcours de formation, notamment en alternance.	CEFCM Concarneau
26 mars	9h30-12h30		Découverte des métiers de l'audiovisuel Echanges avec les entreprises et partenaires, acteurs clés du secteur	Ploudreuzic
	10h30 à 12h	Visite entreprise Présentation	Découvrir les métiers du transport sanitaire Présentation des différents métiers et des véhicules associés, rencontre avec des apprentis en DEA et échange avec la dirigeante de l'entreprise.	Ambulance ASKEL St Martin des Champs
27 mars	10h à 16h30	Présentation, rallye	Rallye des métiers du commerce Présentation du commerce en alternance, suivie d'un rallye	Quimper

En Ille-et-Vilaine

	Horaires	Type	Événement	Lieu
18 mars	14h15-15h	Webinaire	Recruter un alternant saisonnier, c'est possible !	
20 mars	13h-18h	Forum	Apprentissage, le secteur public recrute ! Découvrez des offres d'alternance dans les domaines de l'environnement, de la restauration, du sport, des travaux publics, de l'action sociale, du numérique, de la communication...	CMA Rennes
21 mars		Forum	Panorama des métiers en alternance	Rennes
25 mars	9h à 12h		Escape Game Mission Industrie Découverte immersive sur les métiers de l'industrie	Fougères
	9h à 12h30	Atelier	Découverte de l'Alternance Présentation du contrat en alternance et rencontres avec des organismes de formation	Combourg
	10h à 12h	Présentation	Découverte des formations en apprentissage de la faculté des métiers Formations et témoignages en commerce et hôtellerie-restauration	Faculté des métiers Saint-Malo
	13h45-18h	Parcours découverte	Venez découvrir les métiers de l'agriculture et du para agricole Visite immersive sur une exploitation et échanges avec les partenaires emploi formation sur vos projets	Le Rheu
	14h à 16h	Présentation, visite	Parcours découverte de la chambre des métiers pour les jeunes Découverte de 4 plateaux techniques : Cycles, Coiffure, Boulangerie et Peinture	Chambre des métiers et de l'Artisanat Saint-Malo
26 mars	14h à 16h	Présentation	Parcours découverte de la chambre des métiers pour les jeunes	AFPA Saint-Malo
	16h30 à 18h30	Speed Recruiting	Speeds Recruiting Alternance Tu recherches une alternance en BTS MSP ou CAP AEPE ? Participe à notre Speed Recruiting !	Montauban de Bretagne
27 mars	9h30 à 16h30	Visite Présentation	Une journée au Grand Air Journée d'exploration et d'expériences autour des métiers du paysage et de l'agriculture	Combourg
	14h-15h		Table ronde Cyber et IA En marge du stade de l'emploi, table ronde sur l'alternance en cybersécurité et IA	Roazhon Park, Rennes

Dans le Morbihan

	Horaires	Type	Événement	Lieu
13 mars	9h30 à 12h		Job dating alternance commerce Présentation des formations proposées par l'AREP et présences d'employeurs à la recherche d'apprentis	place F. Mitterrand Lorient
18 mars	14h15-15h	Webinaire	Recruter un alternant saisonnier, c'est possible ! L'alternance : une solution pour les pics d'activité ?	
24 mars	13h30		L'apprentissage dans les filières médico-sociales - Tables rondes	CFA Angèle Merici Vannes
	14h-16h		Informez-vous sur l'apprentissage ! Réunion d'information en présence de professionnels de l'emploi, CFA, témoignages d'un employeur et d'un apprenti.	Auray
27 mars			Trouve ton alternance ! Un événement pour découvrir l'apprentissage et différents métiers	CC Carrefour Vannes
	14h-16h	Visite	Visite des centres de formation et plateaux techniques : CFA BTP et CMA	Vannes
29 - 30 mars	9h30 - 17h30	Portes Ouvertes	Deviens éducateur sportif nautique en alternance Renseignements sur les formations, visite du centre de formation et essai du matériel, échanges avec des stagiaires en cours de formation	ENVSN St-Pierre-Quiberon

Evolution de l'apprentissage en Bretagne :

Réforme, données et chiffres-clés

La réforme portée par la loi du 5 septembre 2018 et ses impacts réglementaires ont concerné l'ensemble du système de formation par apprentissage, qu'il s'agisse de la relation contractuelle entre l'employeur et son salarié, de l'offre de formation et du financement de l'apprentissage, ainsi que de son organisation.

L'objectif était de transformer l'alternance avec **un système plus simple, plus efficient et plus transparent, favorisant l'innovation et la réussite éducative et professionnelle des jeunes.**

La mise en œuvre a provoqué une transformation profonde se traduisant par une forte évolution du nombre d'apprentis et du nombre d'organismes de formation par apprentissage en Bretagne.

En 2018, 14 000 nouveaux contrats étaient comptabilisés, en 2024, ce sont **40 000 nouveaux contrats** qui ont débuté.

Au total, ce sont **49 200** apprentis qui sont en entreprise en Bretagne (*source DARES* au 31 décembre 2024*).

L'importance des contrats d'apprentissage en 2023

Le nombre de contrats d'apprentissage en Bretagne, comme en France, illustre l'importance qu'a pris l'apprentissage dans les cursus de formation.

En Bretagne, 40 200 contrats débutent en 2023*, soit 1,3 % de plus qu'en 2022. Cette hausse est nettement moins importante que celles des deux années précédentes. Avec 4 nouveaux contrats d'apprentissage sur 10, l'Ille-et-Vilaine demeure le département moteur en Bretagne. Globalement, la structure de l'apprentissage varie peu par rapport à 2022 mais est particulièrement transformée par rapport à 2018, en grande partie par la mise en place du plan « 1 jeune 1 solution ». La part des apprentis âgés d'au moins 20 ans passe de 30 % en 2018 à 50 % en 2023.

Profil des apprentis bretons

L'apprentissage se féminise avec l'essor des spécialisations tertiaires

On observe une féminisation de l'apprentissage : 42% des apprentis dont le contrat a débuté en 2023 étaient des femmes (en hausse de 12 points par rapport à 2018). L'augmentation significative de la part des femmes dans la région se reflète dans la place croissante des spécialisations les plus féminisées comme celles du commerce et des services, contrairement à celles de l'industrie ou de la construction historiquement masculines, dont la part est en recul.

La tendance montre un relèvement de l'âge moyen de l'apprenti : depuis 2018, la part des apprentis de 22 ans ou plus gagne 11 points en région. 24% des apprentis bretons sont mineurs, quand les apprentis de 20 ans et plus voient leur part fortement augmenter pour atteindre 50% en Bretagne en 2023. Cette tendance correspond à l'application de la réforme de 2018 « Avenir professionnel », où la limite d'âge d'accès à l'apprentissage a été repoussée à 29 ans révolus (au lieu de 25 ans).

Essor des formations du supérieur

Les apprentis sont de plus en plus diplômés à l'entrée en apprentissage. En 2023, un tiers des apprentis entrent en formation avec un niveau inférieur au baccalauréat (28%) contre 58% en 2018, un tiers sont diplômés du supérieur contre 15% en 2018.

Par ailleurs, une transformation s'est opérée dans la répartition des diplômes préparés, avec une forte poussée du supérieur pour les diplômes préparés, de façon plus marquée en Bretagne qu'en France. Les niveaux Bac +2 et plus représentent 54% des contrats en 2023.

Apprentis en situation de handicap

Enfin, près de 800 contrats ont été signés par des apprentis reconnus avec la qualité de travailleurs handicapés (RQTH) en 2023. Ils ont ainsi plus que quadruplé entre 2019 et 2023 (+314 %), alors qu'ils ont augmenté de 132 % pour l'ensemble des publics.

A noter, le contrat d'apprentissage est accessible dès l'âge de 16 ans et pour les apprentis bénéficiaires d'une RQTH, sans limite d'âge maximal.

**DARES : Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques*

Plus d'information :

[L'apprentissage en Bretagne en 2023 - Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités \(DREETS\)](#)

[Apprentissage et handicap : un nouveau guide pour les entreprises et les apprentis - Ministère du travail, de la santé et des solidarités \(travail-emploi.gouv.fr\)](#)

Les contrats d'apprentissage en Bretagne en 2023

40 200

contrats signés dans les établissements bretons en 2023



+500 contrats signés par rapport à 2022 soit **+1,3 %**

x2,7 de contrats signés entre 2018 et 2023

“ 1 emploi salarié créé sur 8 est un contrat d'apprentissage ”

L'apprentissage, un dispositif qui s'adresse à

→ tous les publics...

Profil des jeunes à la signature du contrat



42 % de jeunes femmes

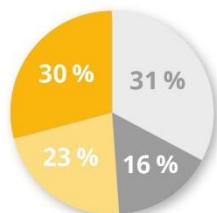


1,8 % de jeunes en situation de handicap



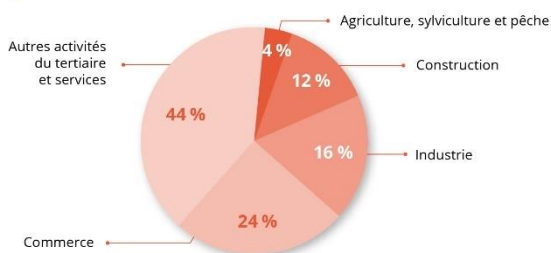
→ toutes les entreprises...

- 0 à 4 salariés
- 5 à 9 salariés
- 10 à 49 salariés
- 50 salariés et +



97 % des contrats dans des entreprises privées

→ ... de tous les secteurs d'activité



Dernière minute

40 000

nouveaux contrats signés en 2024
-0,3 % par rapport à 2023

soit **49 200 jeunes apprentis** dans les entreprises bretonnes au 31/12/2024

Source : Dares, Système d'Information sur l'Apprentissage, données arrêtées au 12/06/2024.

Données provisoires SIA DARES arrêtées au 28/02/2025
Champ : contrats d'apprentissage privés et publics



Contrat de plan
État-Région



La mission de l'apprentissage en Bretagne

Les apprentis formés en Bretagne en 2023

BREIZH'ALTERNANCE

La semaine de l'apprentissage en Bretagne

Mention complémentaire - MC BUT Diplômes
 Bac Pro Autre titre RNCP BP Master BPJEPS
 Titre professionnel Diplôme d'ingénieur Licence professionnelle
 Certifications CAP BTSA CAPA BPA BTS Diplôme d'État



Près de
200 OFA
400 sites de formation



Plus de
850 diplômes, titres, préparés
 dont **550** dans l'enseignement supérieur

49 100 apprentis en Bretagne au 31/12/2023

+5 500 apprentis en 1 an soit **+12,6 %**

9 % des jeunes bretons de 16 à 29 ans sont apprentis

x2,5 du nombre d'apprentis entre 2018 et 2023



60 % des apprentis dans les formations du tertiaire



Top 10 des domaines de formation en 2023	Nombre	Part
Commerce - Vente	9 590	19,5 %
Gestion - Administration - Finance	5 990	12,2 %
Bâtiment - Travaux publics	4 850	9,9 %
Industries et agroalimentaire	3 650	7,4 %
Maintenance de véhicules et de matériels	2 810	5,7 %
Sanitaire et social	2 790	5,7 %
Agriculture - Horticulture - Paysage	2 710	5,5 %
Métiers de bouche	2 560	5,2 %
Numérique	2 420	4,9 %
Hôtellerie - Restauration - Tourisme	2 330	4,7 %

Source : BCP / Système d'information sur la formation des apprentis (SIFA). Situation au 31 décembre de l'année scolaire.



Contrat de plan
 État-Région



Direction régionale
 de l'Enseignement, de la Formation,
 du Travail et de la Solidarité

Aides à l'apprentissage

À partir du **24 février 2025 et jusqu'au 31 décembre 2025**, le coût d'un apprenti est allégé grâce à une aide au recrutement modulée : **5 000 €** maximum pour les entreprises de moins de **250 salariés**, **2 000 €** maximum pour celles de **250 salariés et plus** (sous condition d'atteinte d'un seuil de contrats en alternance ou favorisant l'insertion), et **6 000 €** pour les apprentis en situation de handicap, **quelle que soit la taille de l'entreprise**.

Le décret n° 2025-174 du 22 février 2025 relatif à l'aide unique aux employeurs d'apprentis et à l'aide exceptionnelle aux employeurs d'apprentis a été publié au JO du 23 février 2025.

Ainsi, pour les contrats d'apprentissage conclus à partir du 24 février 2025 et jusqu'au 31 décembre 2025, l'aide au recrutement d'apprentis est attribuée selon les modalités suivantes :

- 5 000 € maximum pour les entreprises de moins de 250 salariés ;
- 2 000 € maximum pour les entreprises de 250 salariés et plus et le bénéfice de l'aide reste conditionné à l'atteinte d'un seuil de contrats d'alternance ou favorisant l'insertion professionnelle ;
- 6 000 € maximum pour le recrutement d'apprentis en situation de handicap, quelle que soit la taille de l'entreprise.

Elle est versée pour la première année d'exécution du contrat. Pour bénéficier de l'aide, le contrat devra avoir été transmis à l'OPCO au plus tard six mois après sa conclusion. Cependant, cette aide ne sera pas versée en cas de signature d'un nouveau contrat d'apprentissage avec le même apprenti pour préparer la même certification dans la même entreprise.

Pour rappel, pour les contrats conclus entre le 1er janvier 2025 et le 23 février 2025, l'aide unique d'un montant de 6 000 € maximum s'applique uniquement dans les entreprises de moins de 250 salariés pour le recrutement d'un apprenti préparant un titre ou diplôme jusqu'au niveau baccalauréat (bac +2 pour les Outre-mer). Elle est versée pour la première année d'exécution du contrat seulement.

La page du site du Ministère du Travail relative aux aides au recrutement d'apprentis a été mise à jour. La FAQ et le guide à destination des employeurs seront mis à jour très prochainement.

Mesures du PLFSS 2025 relatives aux exonérations sur le contrat d'apprentissage

Deux mesures portant réforme des exonérations de cotisations dont bénéficient les apprentis ont été retenues dans le cadre du PLFSS 2025.

La première mesure prévue aux alinéas 1 à 4 de l'article 7 du PLFSS vise à assujettir les rémunérations des apprentis à la CSG/CRDS au-delà de 50% du SMIC.

La seconde mesure prévue à l'article 7bis A du PLFSS prévoit l'abaissement du plafond d'exonération de cotisations salariales, en passant le seuil de 79% à 50% du SMIC.

Les deux mesures s'appliqueront uniquement au flux c'est-à-dire aux nouveaux contrats conclus à compter de l'entrée en vigueur des textes. Un décret d'application pour la mesure relative aux cotisations salariales a été rédigé par la DGEFP et sera publié prochainement. L'autre mesure est portée par la Direction de la Sécurité sociales (DSS).

Ces deux mesures auront un impact sur le salaire net des apprentis rémunérés au-delà 50% du SMIC puisqu'ils paieront davantage de cotisations sociales et salariales. Les mesures sont sans effet sur les ressources des apprentis dont la rémunération brute est située en-dessous de 50% du SMIC.

Les avantages de l'apprentissage

Pour l'employeur

- Recruter un apprenti, c'est la garantie d'avoir un jeune motivé, curieux et impatient de découvrir le monde professionnel
- L'employeur peut recruter en apprentissage pour tous les niveaux de diplôme.
- C'est l'occasion de former un futur collaborateur aux méthodes de travail et à la culture de l'entreprise. Le maître d'apprentissage est le premier garant de la transmission du savoir-faire de l'entreprise. Au terme de son contrat d'apprentissage, l'apprenti pourra obtenir un diplôme d'Etat ou un titre professionnel et détiendra une expérience significative au sein de l'entreprise.
- Le salarié maître d'apprentissage est valorisé dans sa mission d'accompagnement, de formation et de montée en compétence de l'apprenti. Cette fonction valorisante peut être récompensée par l'obtention d'une certification relative aux compétences de maître d'apprentissage
- Ainsi, à moyen terme, l'apprentissage permet d'avoir un collaborateur parfaitement opérationnel, ou de transmettre sereinement l'entreprise à une personne de confiance. L'apprenti peut donc incarner l'avenir de l'entreprise.
- Par ailleurs, dans un contexte de tensions de recrutement pour de nombreux secteurs, l'apprentissage permet à l'entreprise de disposer d'un jeune formé et doté des compétences nécessaires pour exercer son métier.
- Le coût de l'apprenti est réduit grâce à l'aide au recrutement modulée en fonction de la taille de l'entreprise
- Les démarches administratives sont simplifiées et les entreprises sont accompagnées tout au long du processus, du recrutement de l'apprenti jusqu'à la fin du contrat.
- L'employeur peut disposer d'autres aides : exonération de cotisations sociales, aide à l'embauche d'apprentis handicapés, déductions fiscales de la taxe d'apprentissage
- L'apprentissage démarre avec une période de 45 jours (consécutifs ou non) au cours de laquelle le contrat peut être rompu par l'employeur ou l'apprenti sans motif.

Pour l'apprenti(e)

- Les diplômés préparés en apprentissage vont du CAP au Master au titre d'ingénieur.
- L'apprentissage permet d'acquérir une expérience professionnelle recherchée et valorisante (mêlant théorie et pratique, l'apprentissage a la faveur des entreprises qui lui reconnaissent une employabilité supérieure aux autres formations).
- Le salaire de l'apprenti(e) varie de 27 % à 100 % du SMIC en fonction de l'âge et de l'ancienneté dans le contrat.
- L'apprenti(e) bénéficie du statut de salarié avec un contrat de travail et des dispositions légales et conventionnelles applicables au personnel de l'entreprise (horaires de travail, convention collective, protection sociale, règlement intérieur...).
- C'est aussi la garantie de suivre une formation de qualité assurée conjointement par des enseignants dans les Centres de Formation d'Apprentis (CFA) et des maîtres d'apprentissage dans l'entreprise.
- L'apprentissage ouvre l'accès à un très large choix de métiers dans des secteurs d'activité aussi variés que la gastronomie, l'automobile, la parfumerie, l'électronique, l'informatique, la vente, les industries graphiques, les travaux publics, la gestion, le multimédia... (des formations proposées notamment par nos écoles).
- L'apprentissage favorise une insertion dans le monde professionnel plus rapide.
- L'apprenti(e) a la possibilité de poursuivre ses études à l'issue de son cursus en apprentissage, de faire un séjour professionnel de 6 mois dans un pays de l'Union européenne en bénéficiant d'une bourse ou encore d'intégrer le marché du travail.
- Le recours à l'apprentissage permet de bénéficier de l'aide au financement du permis de conduire B d'un montant de 500 €.

Thaïs, 27 ans prépare un BTS Electrotechnique

« J'ai choisi l'apprentissage pour avoir du concret, j'avais envie d'aller sur le terrain tout en continuant mes études. Entrer dans la vie active tout en ayant des cours en parallèle est idéal pour démarrer un nouveau métier. »

Estelle, 31 ans, ingénieure Industrialisation, après 5 ans en apprentissage

« Je trouve que l'apprentissage est très formateur, permet de développer un réseau professionnel et peut favoriser des opportunités de carrière. Pouvoir rester autonome et avoir un salaire étaient également des points forts. »

Le Réseau pour l'Emploi

France Travail

France Travail a remplacé Pôle emploi au 1er janvier 2024. France Travail est l'opérateur public de référence du marché de l'emploi. Dans le cadre de sa mission de service public, l'établissement s'engage à garantir l'indemnisation et l'accompagnement de toutes les personnes à la recherche d'emploi et à répondre aux besoins de recrutement de toutes les entreprises. Pour ce faire, France Travail s'appuie sur un réseau de près de 900 agences de proximité, sur 55 000 collaborateurs et sur la coopération avec tous les autres acteurs de l'emploi, de l'insertion et de la formation, réunis dans le Réseau pour l'emploi.

Association Régionale des Missions Locales Bretagne

C'est le réseau de missions locales.

La Mission Locale est au service des jeunes bretons de 16 à 25 ans qui souhaitent un accompagnement pour leur entrée dans la vie professionnelle et pour les entreprises qui souhaitent recruter ou ont des projets de recrutement, de stage... Elle répond aux demandes en matière de formation, d'emploi, mais aussi de logement, de déplacement, de soins... Elle assure cette mission de service public auprès de 46 000 jeunes reçus chaque année.

Le réseau CAP EMPLOI

Cap emploi est un organisme de placement spécialisé assurant une mission de service public dont l'objectif est de favoriser l'embauche durable et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées dans les entreprises. Il est organisé en échelon départemental.

Les objectifs du réseau sont de :

- Améliorer l'accès ou le retour à l'emploi de tous les demandeurs d'emploi en situation de handicap et les accompagner vers une insertion durable et de qualité. L'alternance (contrat de professionnalisation/ apprentissage) est une des modalités mobilisables
- Mettre en place une complémentarité entre France Travail et les Cap emploi en renforçant les expertises et en créant des parcours sans couture permettant ainsi de répondre au bon moment aux besoins des demandeurs d'emploi en situation de handicap.
- Renforcer les partenariats avec les autres acteurs économiques, institutionnels et associatifs au niveau national et local.

Les OPCOS, acteurs de l'apprentissage en Bretagne

Les 11 Opérateurs de Compétences (OPCO) ont pour mission de financer les formations en alternance, d'aider les branches à construire les certifications professionnelles et d'accompagner les PME pour définir leurs besoins en compétences.

Ils assurent également la gestion des contrats d'apprentissage, l'appui et le conseil aux entreprises sur les questions de ressources humaines. Acteurs majeurs de l'apprentissage, les OPCO sont très présents sur le volet de la promotion de l'apprentissage à destination des entreprises, des jeunes et de leur famille sur les salons, job dating, réseaux sociaux et webinaires (etc...)

afDas

Opérateur de compétences dans le champ des secteurs de la culture, des industries créatives, des médias, de la communication, des télécommunications, du sport, du tourisme, des loisirs et du divertissement. Il regroupe également le périmètre des intermittents du spectacle et des artistes-auteurs.

1 990 contrats d'apprentissage en 2024 (soit 5.9 % de plus qu'en 2023)

35% des apprentis préparent un diplôme infra-bac ou équivalent au baccalauréat

Plus de 2 contrats sur 3 sont conclus dans de très petites entreprises (moins de 11 salariés)

Plus d'un contrat sur 2 est mis en place dans une entreprise de la branche du sport.

Atlas

Opérateur de compétences dans le champ des assurances, des services financiers et du conseil.

3 482 contrats d'alternance en 2024 (-10 % par rapport à 2023) dont

3 115 contrats d'apprentissage (-5%)

367 contrats de professionnalisation (-36%)

96 % des contrats d'apprentissage concernent des formations de niveau Bac +2 ou plus.

Les contrats sont répartis entre les différentes tailles d'entreprises : 22 % dans les entreprises de -11 salariés, 32 % dans les 11 à 299 salariés, 34 % dans les 300 salariés et +



OCAPIAT est l'Opérateur de compétences pour la Coopération agricole, l'Agriculture, la Pêche, l'Industrie Agroalimentaire et les Territoires.

4495 contrats d'apprentissage en 2024

53% des apprentis préparent un diplôme infra-bac ou équivalent au baccalauréat

66% des apprentis ont entre 18 et 26 ans

34% des apprentis sont des femmes



Opérateur de compétences dans le champ de la cohésion sociale
Unification soutient ceux qui s'engagent dans l'accompagnement de la personne, dans toutes les étapes de la vie, en réponse à des besoins sociétaux. Associations, Coopératives, fondations, organisations syndicales...les branches de l'Aide à domicile, Animation, Petites enfance, Mutuelles, Prévoyance offices public de l'habitat...

Utilité, engagement, bienveillance sont les atouts des salariés de la Cohésion sociale. Avec ou sans diplôme, les entreprises de la Cohésion sociale recrutent.

559 contrats d'apprentissage en 2023

47 % des apprentis préparent un diplôme infra-bac ou équivalent au baccalauréat

Près de 38 % des apprentis ont 20 ans ou moins.



Opérateur de compétences dans le champ des secteurs du bâtiment, des travaux publics, du négoce des matériaux de construction et de bois.

5 550 contrats d'alternance en 2024 dont **5 170** contrats d'apprentissage (-1,1% par rapport à 2023).

70% des apprentis préparent un diplôme infra-bac ou équivalent au baccalauréat.

75% des apprentis ont moins de 20 ans.

79% des contrats d'apprentissage sont conclus au sein d'entreprises de moins de 50 salariés.



L'opérateur de compétences de 20 branches professionnelles du Commerce qui rassemble 7 000 entreprises en Bretagne.

5 166 contrats d'alternance en 2024 dont 4 616 en contrats d'apprentissage (soit 2,5% de plus qu'en 2023)

60% des contrats sont conclus au sein d'entreprises de moins 50 salariés

92% des apprentis ont moins de 25 ans



Opérateur de compétences couvrant l'inter industrie soit 29 branches industrielles réunissant 4 833 établissements et 101 000 salariés en Bretagne.

3 080 alternants en contrat d'apprentissage en 2024.



Opérateur de compétences dans le champ des Mobilités : transport de marchandises et /ou de voyageurs sur route, transport urbain, transport maritime, fluvial, transport sanitaire et les activités des services de l'automobile (de la vente à la destruction - recyclage).

OPCO Mobilités représente plus de **6 273** entreprises et **73 017** salariés en Bretagne.

3 758 contrats d'apprentissage en 2024 (soit 5 % de plus qu'en 2023)

63 % des apprentis préparent un diplôme infra bac ou équivalent au baccalauréat.

83 % des contrats sont portés des entreprises de moins de 50 salariés

76 % des apprentis ont moins de 25 ans.

24 % sont des femmes et 76% des hommes



L'opérateur de compétences des entreprises de proximité est un opérateur interbranche.



Le champ d'intervention de l'Opc Santé regroupe les professions de la santé et médico-social.

Les partenaires de la semaine de l'Apprentissage



Contacts presse :

**Service du Cabinet
Pôle communication interministérielle**

02 21 86 21 71
pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr

**France Travail Bretagne – Attachée de
presse**

Cyrielle Robert - 06 14 84 61 79
cyrielle.robert@francetravail.fr

Crédits photographiques : ViDi Studio, Freepik (lcongeek26 / photo3idea_studio), Adobe Stock